

**Sujet :** [INTERNET] carrière Pouligny

**De :** "> nicolas van ingen (par Internet)" <nicolas.vaningen@gmail.com>

**Date :** 17/10/2017 16:25

**Pour :** ddcsp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr

M le commissaire enquêteur

Le projet de carrière tel que prévu me paraît incohérent avec le respect de l'environnement tel qu'il doit être pris en compte dans un Parc naturel régional pour plusieurs raisons :

- exportation d'une grande partie des matériaux, ce qui engendre un coût carbone élevé et contribue au réchauffement climatique sans aucune compensation prévue
- importation de matériaux inertes prévue pour combler la carrière au fur et à mesure de l'exploitation, sans qu'on sache quels seront ces matériaux et sans aucun contrôle sérieux prévu
- absence de contrôle du volume de l'exploitation : si les exploitants décident de faire deux fois plus de rotations de camions, qu'est ce qui peut bien les en empêcher ?
- destruction envisagée de l'habitat de deux espèces de papillons protégées et rares dans la région
- perturbation d'espèces sensibles comme les chiroptères, dont plusieurs espèces fragiles
- appropriation de terres agricoles pour un projet industriel. Même s'il est prévu un retour à l'agriculture à terme, on voit mal pendant 30 ans une exploitation vivre sur ces terrains. Ce serait au mieux des céréales, dont l'impact général sur l'environnement est néfaste et polluant (surtout en système karstique), en lieu et place d'une luzerne existante qui profite à une AOP de fromage reconnue.
- impact des poussières à craindre sur la forêt environnante et sur les espèces végétales et animales s'y abritant, et probable pendant plusieurs dizaines de jours par an sur les habitations proches (jours de vent d'ouest et nord-ouest), avec les conséquences à craindre sur la santé de personnes sensibles à la qualité de l'air
- conséquences sur les circulations d'eau souterraine aléatoires. Le réseau souterrain est loin d'être aussi bien connu qu'on le décrit dans l'étude d'impact, et ce genre de circulation peut évoluer très vite de façon imprévisible
- absence de mesures sérieuses pour lutter contre les pollutions accidentelles, absence de mesures précises pour lutter contre les poussières

Par ailleurs, ce projet aura un impact négatif plus que probable sur l'activité économique en plein essor en Brenne que représente le tourisme de nature, dont beaucoup d'adeptes s'intéressent à des populations végétales et animales typiques de zones calcicoles que l'on trouve dans la vallée du Suin à moins de 500 m du projet de carrière dans une zone Natura 2000. Idem pour le tourisme d'architecture qui prend aujourd'hui plaisir à visiter la Boudinière, l'un des plus beaux hameaux de la région. Ces impacts ne sont pas mesurés par l'étude. Enfin ce projet amené sans précautions, sans respecter la charte du PNR, est de nature à augmenter les conflits de voisinage, ce qui est préjudiciable dans un PNR où la discussion ouverte et constructive est habituellement privilégiée.

Je m'oppose donc à ce projet.

Nicolas van Ingen, habitant de la Brenne

